

Parole aux associations

Comité des fêtes



Bourses des minéraux

La 9ème édition de la bourse aux minéraux organisée par le comité des fêtes de Clansayes se tiendra les 27 et 28 mai à la salle des fêtes du village. Véritable lieu d'exposition de l'univers minéral, ce rendez-vous, qui devient traditionnel pour ce week-end de fêtes des mères, promet cette année encore plein de surprises. Les minéraux bruts, ceux travaillés en bijoux ou objet de décoration, les fossiles se disputent votre attention et s'offriront à votre esprit de découvreur.

L'accès est libre, les jeunes enfants doivent être accompagnés.

Les exposants vous accueillent le samedi de 9h30 à 18h30, le dimanche de 9h30 à 17h30. Buvette et petite restauration sur place.

Vivre à Clansayes

Concerts

L'association vivre à Clansayes organise un concert à la corbeille par le quatuor Flavicello le dimanche 11 juin à 17h à l'église St Michel de Clansayes.

Au programme de l'après-midi flûte traversière, violons et violoncelle seront interprétés pour votre plus grand plaisir.

Le dimanche 9 juillet à partir de 18h30 verra un concert pique-nique jazz se dérouler dans les carrières de Clansayes avec la participation de Vincent au saxophone et Fabienne à la guitare basse.

Nouvelle association

A la rentrée 2017 vous pourrez pratiquer la zumba à Clansayes.

Bienvenue à la nouvelle association :

FOR ME DANSE.



40 ans du 3ème âge

Comme chaque année le club du 3ème âge défiera la municipalité au cours de la traditionnelle partie de pétanque. Le vendredi 09 Juin à 17h00.

Puis à l'occasion du 40ème anniversaire du club, la municipalité offrira un repas aux aînés afin de conclure ce moment festif et convivial.

Les Rendez-Vous à venir

Comité des fêtes

Samedi 27 et Dimanche 28 MAI 2016 Bourse aux minéraux

Club des aînés.

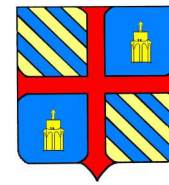
Vendredi 09 Juin Pétanque et repas pour les 40 ans du club des aînés.

Vivre à Clansayes

Dimanche 11 Juin 17h00 Concert à l'église
Dimanche 09 Juillet 18h30 Concert pique-nique Jazz

Participation citoyenne

Dimanche 11 et 18 Juin 08h00-18h00 Elections législatives



Clansayes Info

Bulletin municipal d'information Mai 2017 N°69



Le Mot du Maire

Une nouvelle page de notre histoire se tourne.

Monsieur Emmanuel MACRON a été élu Président de la République Française. Souhaitons-lui dans l'intérêt de notre pays et pour le bien de tous ses habitants une complète réussite.

Dans ce bulletin, vous découvrirez les grandes lignes de notre budget communal.

Parce que nous avons une gestion saine et rigoureuse, avec un niveau d'emprunt raisonnable, (il est inférieure à la moyenne nationale), cette année encore, nous avons pu faire des investissements. Certes modeste mais important pour notre petite commune.

Tout cela malgré les diminutions des aides financières de l'état, du Conseil Départemental pour la voirie et **sans augmenter pour la quinzième année consécutive le taux des impôts locaux.**

Protéger notre cadre de vie, en embellissant notre village, en entretenant nos routes et chemins est un travail de tous les jours.

Cela nécessite un important engagement de nos employés qui sont de plus en plus sollicités avec l'augmentation des espaces à entretenir.

Et bien sûr un coût conséquent dans notre budget.

Nous avons inauguré l'aire de jeux aux Grèses. Ouvert à tous les enfants (parents et grands - parents) vous pourrez y passer un moment de détente.

Mais notre village vit aussi au rythme de son monde associatif.

En partenariat avec le comité des fêtes, nous avons installé une boîte à livre à l'entrée de l'ERA. Vous pourrez y déposer et prendre des livres.

C'est aussi du théâtre, des concerts dans la salle des fêtes ou l'église.

Cet été nous renouvèlerons le pique-nique et le cinéma dans la carrière.

Cette année, le budget de la communauté de commune qui ne prévoyait pas d'augmentation du taux des impôts a été voté à une large majorité.

Je me réjouis de la non augmentation des impôts dans la mesure où il n'y a pas de nouveaux services rendus aux habitants.

Par contre, je suis inquiet que l'équipe en place n'anticipe pas mieux l'arrivée des nouvelles compétences que la loi prévoit de nous imposer en 2018 et 2020.

M GARIN

Des Nouvelles de la Mairie

Contact

Téléphone: 04.75.04.70.68

Fax : 04.75.96.70.58

Mail: mairie@clansayes.fr

Site : www.clansayes.fr

FACEBOOK

La commune dispose maintenant d'une page Facebook. Si vous souhaitez être informé Village de Clansayes

<https://www.facebook.com/Village-de-Clansayes-281360645599018/>

La Mairie est ouverte

Le lundi, le mercredi, le vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mardi et le jeudi : de 9h à 12h

Permanences

Maire :

M Maryannick GARIN,
Sur rendez-vous, tous les jours.

Adjoints :

P. ARMAND, G. BERGES,
C. SAVEL

Tous les vendredis à partir de 16 h.

Etat-civil

Mariage :

M. PAPAPIETRO
Alexandre et
Mme FEUTH Maryna
Le 01 avril 2017

M. MILLET Charles et
Melle PIC Caroline
Le 20 mai 2017

Adjoints et conseillers

M David BES pour des raisons professionnelles ne peut plus remplir comme il le souhaite le poste d'adjoint au maire. Il a donc démissionné mais reste conseiller municipal.

C'est M Charles SAVEL qui le remplacera au poste de 3eme adjoint en charge de l'agriculture et de la voirie.

M Olivier MAVIEL pour des raisons familiales, ne souhaite plus assumer la fonction de conseiller délégué à la communication.

C'est M Pierre HELSLOOT qui le remplacera.

ELAGAGE

Plusieurs habitants ont récemment signalés une qualité du réseau téléphonique et internet défaillante.

Pour France Telecom la raison principale réside dans le fait que de nombreux arbres, branches et feuillages poussent près des lignes téléphoniques et cela gêne les transmissions.

Nous vous rappelons que l'élagage des arbres et des plantations sur votre propriété est de votre responsabilité et obligatoire.

Faite le nécessaire pour que chacun puissent bénéficier d'une ligne téléphonique et internet à des conditions acceptables

Le mairie s'occupe de l'élagage sur les parcelles communales.

Chemins pour le VTT.

En partenariat avec la commune de Saint Paul Trois Châ-

teaux et son association de cyclos, la commune de Clansayes à autorisé le balisage et la parution dans un topo guide de chemin de randonnée.

Ils sont exclusivement destinés à la fréquentation pédestre, équestre ou vététiste

Travaux

Une rambarde à été installé dans l'escalier, afin de faciliter aux personnes âgées l'accès au parvis de l'église .



Commission CULTURE.

Si vous souhaitez participer à un groupe de travail au sein de la commission culture sous l'égide d'Ivan KIMMERLE, pour faire des recherches sur l'histoire de notre commune, signalez vous auprès du secrétariat de mairie.

Aides du CCAS

Les habitants de Clansayes peuvent bénéficier d'aides de la part du CCAS. Pour consulter les conditions d'attribution, consultez le site de la mairie.

Propreté Canine

Pour garder notre village propre, des poubelles canines avec sac en plastiques ont été installés. Pensez à ramasser les excréments de votre chien.



Schéma directeur d'eau potable

La commune de Clansayes doit faire réaliser un schéma directeur d'eau potable.

Cette étude permettra d'améliorer la connaissance et la qualité du réseau d'eau potable.

Elle définira les travaux à réaliser dans le temps afin de mieux gérer les investissements.

La municipalité a signé une convention d'assistance technique et financière avec le Conseil Départemental.



Carte Nationale d'identité

Depuis le 21 Mars 2017 , les demandes de carte nationale d'identité doivent être déposées dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales. Ainsi la mairie la plus proche de Clansayes ayant ce dispositif est celle de Pierrelatte. Pour renouveler et obtenir votre carte nationale d'identité vous pouvez effectuer votre pré-démarche en ligne sur l'adresse suivante: <https://predemarche-cni.ants.gouv.fr>

Elections

Au premier tour des élections présidentielles la participation a été de 85,12 %. Ont obtenu :

DUPONT AIGNAN	7,26 %
LE PEN	26,54 %
MACRON	21,79 %
HAMON	5,87 %
ARTHAUD	0,84 %
POUTOU	0,84 %
CHEMINADE	0,56 %
LASSALLE	1,12 %
MELENCHON	12,01 %
ASSELIN	0,56 %
FILLON	22,63 %

Impôts locaux

Malgré les diminutions des aides de l'état, du département pour la voirie et l'augmentation du FPIC.

Pour la 15ème année consécutive il n'y aura pas d'augmentation du taux des impôts communaux !!

Parce que pour vos élus, chaque euro d'impôt doit être justifié. Parce que nous avons une gestion très rigoureuse.

Les impôts locaux pour l'année 2017 restent les suivants :

- Taxe d'habitation : 16.49 %
- Taxe foncière sur propriété bâtie : 10.97 % ;
- Taxe foncière sur propriété non bâtie : 45.06 % ;
- Taxe CFE (remplaçant la taxe professionnelle) : 23.59 %.

Au second tour des élections présidentielles la participation a été de 82,09%. Ont obtenu :

MACRON	58,33 %
Le PEN	41,67 %

Les élections législatives se tiendront les 11 et 18 Juin de 08h00 à 18h00.

Compte administratif de la commune

Le Conseil Municipal à adopté à l'unanimité l'exercice comptable de l'année 2016 :

- * Section fonctionnement : + 369 555,59 €
- * Section investissement : - 20 982,17€
- * Résultat de clôture : + 348 573,42 €

Budget prévisionnel

- * Section fonctionnement : 778 498.42 € avec 350 000 € d'autofinancement
- * Section investissement : 597 862 €